

ENTEND-ON VRAIMENT LES PAYSANS ? CE QUE LA VARIATION SYNTAXIQUE NOUS DIT DES REPRESENTATIONS SOCIALES DANS LA LITTERATURE DES XV^E ET XVI^E SIECLES

1 INTRODUCTION

Il est bien admis aujourd'hui que les personnages qui peuplent nos œuvres littéraires se construisent aussi dans leur langue. Dans le passage suivant extrait du *Feu* de Barbusse, un jeune poilu et ancien livreur parisien s'adresse au narrateur en ces termes (1988 : 221) :

« Dis donc, sans t'commander... Y a quéqu'chose que j'voudrais te d'mander. Voilà la chose : si tu fais parler les troufions dans ton livre, est-ce que tu les f'ras parler comme ils parlent, ou bien est-ce que tu arrangerais ça, en lousdoc ? [...] Si tu ne le dis pas, ton portrait ne sera pas r'ssemblant : **c'est comme qui dirait que tu voudrais les peindre et que tu n'mettes pas une des couleurs les plus voyantes partout où elle est.** Mais pourtant ça s'fait pas. »

Les remarques à faire à propos de la phonographie et du lexique sont nombreuses, mais il y a également beaucoup à commenter sur le plan syntactico-énonciatif. Dans la phrase en gras, *comme qui dirait* ne fonctionne pas, ici, comme une locution adverbiale, puisque les propositions *que tu voudrais les peindre* et *que tu n'mettes pas une des couleurs les plus voyantes partout où elle est* semblent compléter *dirait*, et le décalage modal entre le conditionnel présent *voudrait* de la première subordonnée et le subjonctif présent *mettes* dans la seconde subordonnée coordonnée est notable. Nul doute que ces structures placées dans le discours rapporté font transparaître les origines socio-culturelles du jeune homme. Les auteurs maquillent la langue de leurs personnages à tous les niveaux pour les caractériser.

L'enquête que nous proposons ici s'emploiera à reculer dans le temps pour interroger la conscience et la perception de la variation sociolinguistique des médiévaux, notamment au niveau syntaxique, qui est probablement le moins étudié pour cette période. L'entreprise, qui se situe dans le cadre de la sociolinguistique historique, n'est pas sans embûches. Les sources sur lesquelles se basent les analyses en sociolinguistique historique ne sont, en premier lieu, pas de la même nature que celles sur lesquelles doivent travailler les sociolinguistes de la langue moderne et contemporaine et, partant, les méthodes des deux disciplines divergent également (Ayles-Bennett 2004 : 5). Dans une perspective historique, il faut accepter, en effet, que l'oral médiéval spontané ne nous soit pas accessible et qu'on ne puisse l'atteindre

qu'indirectement et par le biais de l'écrit qui est arrivé jusqu'à nous (Ayres-Bennett 2004 : ix ; Martineau 2013 : 130). Les linguistes diachroniciens (depuis Marchello-Nizia 2012) ont montré l'intérêt des travaux portant sur l'oral représenté dans les textes pour l'étude de l'évolution du français et ont défini le cadre théorique et la méthodologie d'une telle approche. L'étude de Romaine de la variation syntaxique en moyen-écossais (1982) donne, quant à elle, un élan sans précédent à la recherche en sociolinguistique historique et, pour le français, nous devons citer les recherches de Lodge (1999, 2004), notamment celles portant sur le français parlé à Paris au Moyen Âge. Toutefois, dans ce domaine de recherche, les travaux portant sur les langues romanes demeurent assez peu nombreux, intégrant surtout le paramètre social dans les études en histoire externe de la langue (Ayres-Bennett 2018 : 253-254), et ceux qui s'inscrivent dans le champ de l'oral représenté tendent à se concentrer sur l'ancien français (Ayres-Bennett 2018 : 259)¹.

Notre étude portera sur des textes littéraires² écrits aux XV^e et XVI^e siècles, car (Anipa 2012 : 179)

« Literature, fiction-based or not, is an integral part of language and of the language in which it is written. It is also a manifestation of language use and linguistic behavior and, therefore, a legitimate source of data for (socio)linguistic research. »

Il s'agit, simplement, de prendre en compte les particularités de notre médium (l'écrit) et de nos sources (littéraires).

Puisque c'est probablement dans l'oral représenté qu'on trouve un terrain fécond à l'analyse de la langue des rangs sociaux les plus bas de la société³, nous avons choisi plusieurs textes de genres différents (narratif, didactique, dramatique) comprenant tous une proportion assez élevée d'oral représenté non-standard, mis dans la bouche de personnages populaires ou d'étrangers⁴. Les mystères nous permettront en outre de comparer la langue de personnages

¹ Il faut toutefois prendre en compte les travaux du projet « Oral représenté » (Paris 3 – Sorbonne Nouvelle) dirigé par G. Parussa et F. Lefeuvre portant sur le corpus CoDiF qui ne se limite pas à l'ancien français.

² C'est un choix ; il aurait été possible, par exemple, de s'intéresser aux documents de la pratique.

³ Nous y reviendrons plus tard dans l'article : ce n'est en effet pas des classes les plus modestes que proviennent les écrits de cette époque. Il faut donc passer par la retranscription (dans les documents de la pratique) ou la représentation (en littérature).

⁴ Notons que, lorsque l'on s'intéresse à l'oral représenté des personnages étrangers, il est difficile, voire impossible, de faire la distinction entre un trait linguistique volontairement fautif et un phénomène lié à un usage non-standard de la langue. Chaque groupe doit être étudié à la lumière de ses caractéristiques sociales.

de différents statuts socio-économiques. Notre corpus est composé des textes suivants⁵ :

– La Farce du Munyer de qui le deable emporte l'ame en enffer, farce du Mystère de saint Martin d'André de la Vigne (1496), désormais Farce du Munyer ;

– Le *Mystère des Trois Doms* (1509) ;

– Le *Mystère de saint Vincent* (XV^e siècle) ;

– Les *Manières de langage* (1396, 1399, 1415)⁶ ;

– Les *Nouvelles récréations et joyeux devis* (XVI^e siècle) de Bonaventure Des Périers, désormais *Nouvelles récréations* ;

– Les *Propos rustiques* (XVI^e siècle) de Noël du Fail.

Attendu que (Branca-Rosoff 2007 : 164)

« quand elles s'intéressent aux parlers populaires, la grammaire et la littérature transmettent des mots, des différences de prononciation, des tournures, mais en les mettant en spectacle ou en les commentant à partir de la norme, de telle sorte que le stéréotype remplace la variation quantifiable »

nous ne considérons pas ces textes comme des accès à l'oral spontané des XV^e et XVI^e siècles, mais comme des moyens d'étudier les représentations dans la langue empreintes de stéréotypes sociaux et construites à partir des traits linguistiques les plus saillants.

La conscience de la variation linguistique motivée par divers paramètres sociaux est sensible chez les auteurs et grammairiens de l'époque. On pointe, par exemple, la loquacité des femmes dans les *Propos rustiques* :

« Et tellement croient et bramoient ces Deesses que tout le bois de la Touche en retentissoit. » (p. 120)

Les grammairiens Tory, Dubois et Pillot font un certain nombre de remarques quant à la prononciation des femmes, qui se distingue de celle des hommes (Lodge 2004 : 129).

Ce qui nous intéressera dans cet article n'est pas tant la conscience de la variation sociolinguistique, qui ne fait aucun doute, que celle du marquage linguistique de la variation sociale. Le problème est particulièrement épineux lorsqu'on se penche sur la structure de la langue (la syntaxe), moins encline à la variation que les autres niveaux. Notre corpus nous permettra surtout d'analyser la variation linguistique liée à une caractérisation socio-culturelle

⁵ Nous justifierons le choix de ces textes en 2.1.

⁶ Manuel de conversation pour les apprenants anglophones.

ou géographique. Nous aborderons notamment le cas des phrases averbales, des interrogatives non-inversées, des constructions détachées, et nous nous pencherons sur quelques phénomènes discursifs liés à l'emphatisation d'un élément nominal, sur l'expression de la négation et sur d'autres constructions, ponctuelles, qui mériteront de nous retenir.

Dans la première partie de cet article, nous rappellerons les enjeux et obstacles théoriques et méthodologiques d'un travail en sociolinguistique historique, et particulièrement d'une étude de la variation syntaxique. Ensuite, nous analyserons des énoncés dans lesquels les structures sont caractéristiques de l'oral représenté ; l'accumulation de ces constructions constitue, peut-être, un marquage social indirect. Enfin, nous nous pencherons sur quelques exemples qui pourraient témoigner d'un marquage social de la syntaxe.

2 LES PIERRES D'ACHOPPEMENT DANS L'ETUDE DES TEXTES ANCIENS

L'approche sociolinguistique des textes anciens est d'emblée problématique et demande un certain nombre d'ajustements méthodologiques. Dans cette partie, nous exposerons les nombreux obstacles qu'une telle démarche rencontre et les façons de les contourner afin de constituer un corpus d'analyse qui respecte des principes de cohérence et de représentativité⁸ et d'analyser les données avec la prudence interprétative liée à leur nature.

2.1 *Le bad data problem et sa solution : méthodologie d'analyse de l'oral représenté*

Comme le signale Romaine (1982 : 3) :

« It might reasonably be argued that once it has been decided to deal with a problem of historical syntax, we have already moved outside the scope of sociolinguistics and into the realms of philology, textual analysis, or even stylistics, since we have no data to draw on apart from what exists in the extant written records of a language which is no longer spoken. »

Et même en linguistique historique ou en philologie, le problème des bad data, « fragmentary, corrupted, or many times removed from the actual productions of native speakers » (Labov 1972 : 100) est prégnant.

Le concept d'oral représenté, que nous avons cité en introduction, permet de redorer un peu ces données mal considérées. Il s'agit de tenir l'oral représenté pour ce qu'il est : une transcription ou un simulacre d'oral,

⁸ Le principe de cohérence doit être pensé en lien avec l'objet d'étude de ce travail : le marquage linguistique de caractéristiques sociales des personnages dans les textes littéraires du XV^e et du XVI^e siècle (Comby & Mosset 2016 : 9) ; celui de représentativité en rapport avec le caractère d' « échantillon » de notre corpus (Comby & Mosset 2016 : 18 et 22).

enchevêtrement de codifications, de traits de la langue parlée spontanée et d'éléments qui appartiennent à l'imaginaire de l'oral et aux stéréotypes.

S'il nous faut passer nécessairement par l'analyse de l'oral, c'est parce que la sociolinguistique s'intéresse, comme son nom l'indique, aux dimensions sociales des pratiques linguistiques. Or, le français écrit populaire des temps reculés est quasiment inexistant. Ayres-Bennett (2004 : 7) déplore le manque de documents portant la trace d'usages « *informal, 'substandard'* » ou « *semi-literate* » pour le XVII^e siècle. L'écrit de la fin du Moyen Âge et du XVI^e siècle ne présente donc pas plus de variation diastratique. En fait, « *the traces of the past are exclusively linked to the upper ranks of society* » (Rutten, Vosters et Vandebussche 2014 : 1 ; voir aussi Auer *et al.* 2015 : 5-6). En sus, les informations quant aux auteurs et aux contextes de rédaction des œuvres manquent souvent (Ayres-Bennett 2004 : ix).

L'identité complexe de cet oral de l'écrit qui se trouve dans des genres variés aux particularités bien différentes interroge les linguistes diachroniciens depuis la naissance de la linguistique historique (Marchello-Nizia 2016 : 86). La nature de cet oral n'est pas la même que celle des données de la sociolinguistique moderne, mais les nombreux travaux qui lui sont consacrés ont aujourd'hui prouvé que sa valeur n'était pas moins grande. Pour Vermander (2020 : 291) par exemple, même si la conversation médiévale à proprement parler n'existe plus :

« [...] cela n'empêche pas que l'on puisse analyser ainsi certains lieux des textes (Jucker & Taavitsainen, 2013 : 13 sq.) dans lesquels peuvent exister des similarités avec des conversations réelles, ou plutôt avec un imaginaire de la conversation, pour de simples questions de réception et d'intercompréhension (Culpeper & Kytö, 2010 : 229). L'essentiel consiste à ne pas prendre les textes au pied de la lettre et de toujours considérer leur historicité, les problèmes qu'ils avaient à gérer ainsi que les buts qu'ils cherchaient à atteindre : once we accept our data for what it is and do not pretend it is something else, we are building on solid ground. (Jucker & Taavitsainen, 2013 : 14) »

Partant, avec un certain nombre de garde-fous, l'analyse conjointe des phénomènes linguistiques et des faits sociaux est possible. Il suffit d'envisager la variation sociolinguistique des textes non comme un miroir fidèle des pratiques langagières mais comme un marquage plus ou moins intentionnel⁹,

⁹ Dans les textes littéraires et didactiques de notre corpus, dans lesquels les auteurs ont cherché à caractériser leurs personnages et stigmatiser des usages, on imagine que le marquage est intentionnel. Toutefois – nous le verrons en 3 - il se fonde à celui de l'oral et il est difficile de démêler l'un de l'autre.

qui donne des informations à la fois sur les représentations et sur la création/production et réception d'un écrit.

Reste alors à choisir les genres des textes propices à de telles analyses. Ernst (1980 : 3), cité par Ayres-Bennett (2014 : 188), propose une liste de sources : les transcriptions, le discours rapporté dans les œuvres dramatiques ou narratives, les textes métalinguistiques comme les grammaires et les écrits du français hors de France qui pourraient porter des traces d'usages oraux particuliers. D'autres linguistes à sa suite, à travers leurs travaux, ont affiné et étoffé cette liste qui ouvre déjà un horizon de recherche assez large. Puisque notre enquête tend à s'ancrer dans le champ de la sociolinguistique, nous avons constitué un corpus de textes littéraires et didactiques qui, en plus de comprendre une grande part d'oral représenté¹⁰, font interagir des personnages de profils sociaux, culturels et économiques variés¹¹. Pour que notre corpus soit représentatif, nous avons sélectionné des genres différents, quatre en tout : une farce et des mystères, dont les auteurs sont connus pour marquer dans la langue les différences sociales entre les personnages (Lodge 2004 : 125), un texte didactique et deux recueils de courts récits en prose. Nous considérons que les *Manières de langage* peuvent être étudiées à côté des textes de littérature, puisque l'oral représenté dans ces textes didactiques ne contient pas plus de traces de l'oral spontané (Ayres-Bennett 2018 : 258) : ce ne sont pas des transcriptions de discours mais bien des discours construits de toutes pièces mis dans la bouche de personnages censés incarner des types.

2.2 La question de la norme aux XV^e et XVI^e siècles

Nous souhaitons étudier les phénomènes syntaxiques qui caractérisent la langue de personnages issus de tous horizons sociaux-culturels dans des textes composés à la fin du Moyen Âge. Le choix de la période amène des difficultés qui viennent s'ajouter aux obstacles qui accompagnent toutes les études de sociolinguistique historique. En effet, il n'existe pas vraiment de norme linguistique avant le XVII^e siècle (Prévost 2001 : 10) :

En outre, notons que si l'on s'intéresse à des textes non plus littéraires mais à des documents de la pratique, à des retranscriptions (plus ou moins fidèles, plus ou moins retravaillées et éventuellement traduites), la question de l'intentionnalité devient fort épineuse et doit être au centre des réflexions du sociolinguiste.

¹⁰ Kasprzyk (2008 : XXVI), qui cite Hassel (1957 et 1959) écrit à propos des *Nouvelles récréations* : « c'est avant tout la tradition orale française qui a fourni la matière des contes » ; pour Pérouse et Dubuis (1994 : 7), les *Propos rustiques* seraient « des paroles prêtées à des paysans au sujet de la vie au village, soi-disant enregistrées au milieu du XVI^e siècle par un jeune gentilhomme de Haute-Bretagne. »

¹¹ Il est par exemple question de rendre compte dans les *Nouvelles récréations* des « idées les plus élevées » et des « états sociaux les plus divers » (Sainéan 1915 : 54).

« D'un point de vue métalinguistique, le XVI^e siècle correspond certes à l'émergence d'une certaine conscience linguistique, mais il faudra néanmoins attendre le XVII^e siècle pour que la description de la langue se fasse prescriptive et normative. Ce n'est qu'alors qu'une véritable tentative d'unification des usages se fera, non que la langue française ait connu jusqu'alors un fonctionnement anarchique et totalement libre, mais la notion de « bon usage » était beaucoup plus souple, et moins explicite, qu'elle ne le sera à partir du XVII^e siècle. »

Il est plus difficile d'analyser la variation si les grammaires et ouvrages linguistiques de l'époque ne déterminent pas précisément la norme. En outre, les remarques des grammairiens du XVI^e siècle concernent bien moins la syntaxe que les autres niveaux linguistiques, ce qui n'aide pas à guider nos intuitions de recherche.

Pour ce travail, les remarques qui porteraient sur la langue française n'ont donc pas orienté pas notre recherche de données ; c'est en lisant les textes de notre corpus que nous avons relevé les phénomènes syntaxiques dont il sera question dans cet article, avec une approche partiellement intuitive (Vermander 2020 : 568)¹².

Au XVI^e siècle, les grammairiens commencent seulement à relier certains usages à des groupes sociaux¹³ (« *Meigret, Ramus and Estienne already associate certain usages with specified groups in society* », Ayres-Bennett 2004 : 4). Mais le *bon usage* émergent n'a pas, à cette époque, d'assise sociale fixe. Pour certains grammairiens, c'est le français de la cour, pour d'autres, celui des spécialistes de la langue ou des hommes du Palais (Brunot 1907 et Trudeau 1992 : 129), pour d'autres encore il aurait avant tout une assise géographique, comme pour Palsgrave (1530), cité par Glatigny (1989 : 12) : « *I moost folowe the Parisyens and the courtreys that be conteyned betwene the ryver of Seyne and the ryver of Loyre.* » (fol.c1b)¹⁴. Par conséquent, il est plus simple de déterminer les groupes sociaux dont les pratiques langagières ne correspondent assurément pas à ce *bon usage* naissant. Ainsi, même si plusieurs grammairiens du XVI^e siècle défendent l'usage, on oppose fréquemment « *the urbane man of culture* », le citadin cultivé, au « *rustic and boorish peasant* », au paysan rustre (Lodge

¹² Nous nous sommes toutefois efforcée (autant qu'il est possible de le faire) de ne pas traquer à tout prix la variation syntaxique socialement motivée ; le risque (inhérent à toute recherche) est en effet de vouloir interpréter des données à travers une grille de lecture rigide et préétablie ; autrement dit, dans notre cas, de trouver de la variation sociolinguistique lorsqu'il n'y en a pas, ou de simplifier à outrance l'analyse de données.

¹³ Au XV^e siècle, les discours métalinguistiques sont encore plus rares.

¹⁴ Il s'agit d'une remarque portant sur la prononciation.

2004 : 136). Ce paysan dont la langue s'éloigne de la norme pourtant flottante a inspiré notre titre¹⁵.

2.3 Chercher l'introuvable et l'interpréter

Notre approche sociolinguistique nous a amenée à affronter deux derniers écueils liés à l'analyse de la langue des XV^e et XVI^e siècles.

D'abord, il faut éviter de se laisser tromper par son intuition de locuteur moderne (Ayres-Bennett 2004 : x). Nous avons donc cherché autant que faire se peut à confronter nos données aux grammaires de la langue ancienne – surtout à celles du moyen français et du français préclassique (notamment Gougenheim 1984, Marchello-Nizia 2005, Combettes, Marchello-Nizia *et al.* 2020) – et aux travaux portant sur l'oral représenté qui se sont multipliés ces dernières années.

Ensuite, le niveau syntaxique tend à être moins marqué que les autres (moins que le lexique et la phonétique par exemple, Ayres-Bennett 1994 : 78 ; voir toutefois Combettes, Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1466-1479 pour une analyse fine de la syntaxe de l'oral), les auteurs craignant peut-être que des structures non-standards opacifient la compréhension. La recherche des données s'apparente donc à une traque qui justifie que nous ayons opté pour un repérage manuel des faits linguistiques.

Dans les parties qui suivent, nous présenterons les énoncés qui ont piqué notre curiosité de linguiste et nous proposerons des analyses de ces derniers en prenant les précautions nécessaires à l'étude de la variation syntaxique dans l'oral représenté aux XV^e et XVI^e siècles.

3 L'IMPOSSIBLE DEMELAGE DE L'ORAL REPRESENTE

Nous l'avons évoqué : la plupart des textes de notre corpus sont féconds pour une étude de l'oralité et mettent en scène des personnages de différentes classes sociales. En fait, ils donnent même plus volontiers une voix à ceux de basse condition, ou alors assimilent les prises de parole des personnages de rang social élevé à de la narration. Partant, la grammaire de l'oral représenté subsume les constructions socialement marquées et il est difficile, voire impossible, de distinguer ce qui a trait à la représentation de l'oral de ce qui participe de la caractérisation sociale d'un personnage. Cette partie exposera un certain nombre de constructions dont nous ne sommes pas sûre de la motivation (peut-être plurielle par ailleurs).

¹⁵ Même si la présente étude se penchera sur la langue d'autres personnages qui s'éloigne aussi de cette norme aux contours flous.

3.1 Oral représenté et conversation

Dans l'édition du *Mystère des Trois Doms*, Sauwala (2016 : 245), en décrivant un dialogue entre des personnages nobles, indique que « *le passage comporte peu (ou pas) de traits d'oralité* ». En fait, plus l'oral représenté se rapproche de la conversation, qui amène une distribution de la parole, plus il présente de traits d'oralité. C'est la raison pour laquelle, au moins sur le plan syntaxique, les prises de parole très longues s'éloignent de l'oralité pour se rapprocher du récit (comme dans les *Propos rustiques* ou les monologues des mystères). Ainsi, la caractérisation sociale des personnages surgit dans la conversation, et il est parfois difficile de savoir si un tour est déterminé par la nature de l'échange ou par le statut socio-culturel des personnages. Deux phénomènes retiendront notre attention dans cette partie : les phrases averbales et les interrogatives non-inversées.

3.1.1 Les phrases averbales

On trouve dans l'oral représenté des textes de notre corpus tous types d'énoncés averbaux. Par exemple, dans le *Mystère des Trois Doms* :

« Le premier tirand : J'ay pance platte.

Le second tirand : *Et moy vandre transsi.* » (v.9531)

Il s'agit ici d'une assertion, mais on trouve aussi (et surtout) des interrogations, comme dans les *Nouvelles récréations* :

« cest yvrongne icy ? » (p. 272)

Les phrases averbales sont employées en littérature pour créer une illusion d'oral et font donc partie de la grammaire de l'oral représenté (Lefevre 1999 : 127-128)¹⁷. Ces énoncés courts permettent de rendre la conversation plus efficace. Il n'est pas rare d'y trouver des déictiques, identifiables seulement dans le cadre de l'interaction (*icy* dans l'extrait ci-dessus des *Nouvelles Récréations*, par exemple).

Les phrases averbales surgissent assez souvent dans des conversations entre personnages de basse condition sociale (ci-dessus des tyrans et un ivrogne et sa femme), mais c'est probablement simplement parce que les genres que nous avons choisis représentent largement ces personnages. En effet, il arrive aussi de trouver des énoncés averbaux dans le discours de personnages non marqués socialement. Dans l'une des *Nouvelles récréations*

¹⁷ En français moderne. Pour la période ancienne, sans qu'il soit possible d'inscrire à la grammaire de l'oral représenté les phrases averbales, il a été démontré que ces constructions, en tout cas, confèrent un « effet d'oralité » (*Mystère des Trois Doms* : 243-245).

qui met en scène un marchand du Poitou, un client vient lui donner la réplique :

« Mon amy, combien ce chevreau ? » (p. 256)

Bonaventure Des Périers cherche avant tout à peindre les Poitevins. Il n'a aucune raison de singulariser cet acheteur de chevreau, qui s'apparente d'ailleurs à n'importe quel lecteur auquel le narrateur demanderait de se prendre au jeu de la reconstruction d'un échange prototypique au marché.

De la même façon, dans le *Mystère des Trois Doms*, un bourgeois s'adresse à Exupere (martyre et saint) :

« Le borgeoys : Et en quel lyeu ?

Exupere : Bien prés, de France ;

nous sommes au Viennoys nez. » (v. 3701-3702)

Pour Lefeuvre (2020 : 32, qui cite aussi Larthomas 1995 : 284), dans le théâtre, les interrogatives averbales facilitent l'enchaînement des répliques et resserrent le langage.

Cela nous indique que les phrases averbales seraient plus liées à une situation de communication particulière¹⁸ qu'à une caractérisation sociale et nous amène à être vigilante à l'égard de la question de la représentativité du corpus¹⁹.

3.1.2 *Les interrogatives non-inversées*

Le cas des interrogatives non-inversées nous amène aux mêmes conclusions. Totales, elles abondent, par exemple, dans les propos rapportés des paysans dans les *Propos rustiques* :

« Vous avez bien congnu le pere de Philippot ? » (p. 134)

« Vous devez entendre ? » (p. 128)

¹⁸ Situation de communication elle-même plutôt liée au discours direct dans les textes littéraires de notre corpus. Dans les textes de la pratique (les comptes rendus de procès médiévaux, par exemple, Dourdy et Spacagno 2020), on retrouve les mêmes types d'échanges (questions/réponses, prises de parole brèves) : les phrases averbales se retrouvent aussi dans le discours indirect, car il y occupe une grande place. C'est donc la situation de communication qui semble conditionner la présence de ces constructions et non la forme du discours rapporté.

¹⁹ Ce n'est pas parce qu'elles sont plus souvent mises dans la bouche des pauvres qu'elles sont des constructions marquées socialement ; nous avons, en effet, constitué notre corpus afin de pouvoir étudier l'oral des personnages de condition modeste.

On en trouve aussi dans le *Mystère de saint Vincent*. Ici, un tyran s'exprime :

« Il n'oyt plus ? » (v. 7367)

Là, dans le *Mystère des Trois Doms*, des bourgeoises :

« Vous y viendrés, ma belle tante ? » (v. 10393)

Les interrogatives totales non-inversées sont attestées dès le XV^e siècle (Marchello-Nizia 2005 : 418-419) et représentent une variante marquée dans la formulation d'une interrogation (Ayes-Bennett 2004 : 56). Elles ne correspondent souvent pas à une simple demande d'information, mais revêtent une valeur sémantico-pragmatique supplémentaire. Ayes-Bennett appelle ces questions qui s'appuient complètement sur le contexte discursif qui précède des « *echo questions* » (2004 : 52 et 54). Il semblerait que nos exemples correspondent à la description d'Ayes-Bennett des usages de cette construction au XVII^e siècle (2004 : 50-59). Les exemples cités précédemment s'assimilent en effet tous à une demande de confirmation à l'interlocuteur. Ayes-Bennett mentionne également le cas des « *echo questions* » exprimant la « *surprise* » ou l'« *indignation* » (2004 : 57). L'un de nos exemples extrait des *Propos rustiques* semble aussi porter une forte charge expressive ; lors d'une querelle entre deux villages, les villageois de Flameaux se moquent des villageois ennemis auxquels a été tendue une embuscade :

« Vous faites les gallans ? » (p. 116)

La remarque sert à accompagner des coups en soulignant le caractère belliqueux des villageois à l'origine du guet-apens ; sa fonction est éminemment pragmatique.

Dans tous les cas, ces questions non-inversées font donc office de chevilles qui facilitent l'enchaînement des répliques ou traduisent une expressivité sans apporter d'informations supplémentaires. On ne remarque donc pas de divergences majeures dans l'interprétation de ces tours entre la fin du XV^e siècle et le XVII^e siècle. Nous n'excluons pas qu'il puisse y avoir une différence quantitative dans les emplois des interrogatives totales non-inversées entre ces deux périodes, mais la présente étude ne permet pas de conduire une analyse chiffrée. Quoi qu'il en soit, les interrogatives totales non-inversées sont nombreuses au XVI^e siècle, mais n'ont pas encore le statut de variantes non-marquées qu'elles acquerront en français moderne (Ayes-Bennett 2004 : 52). Elles servent l'interaction, puisqu'elles ont une valeur sémantico-pragmatique particulière, et se retrouvent donc souvent dans le théâtre, comme l'avait déjà montré Finke (1983). Pour interroger réellement le paramètre social et le lien de la structure avec l'oral spontané, l'étude devrait être prolongée par une comparaison au sein du genre dramatique car,

selon l'étude de Finke, qui confronte la comédie, dans laquelle on trouve de nombreux cas d'interrogatives totales non-inversées, à la tragédie (1983, synthétisée par Ayres-Bennett 2004 : 54) : « *use of inversion is more frequent in tragedies, which are presumably further removed from everyday speech* ». Au sein de cette recherche, puisqu'elles sont mises dans la bouche de personnages de toutes les conditions sociales et que nous n'avons pas porté notre attention sur les sous-genres dramatiques dans une perspective contrastive, ces tours ne peuvent être considérés que comme des outils de construction de l'interaction à l'écrit.

Observons finalement, deux derniers exemples, qui se distinguent de ceux cités précédemment, car la non-inversion s'explique partiellement par une reprise dans le même ordre des termes de l'énoncé qui précède la question. C'est le cas dans cette interrogative totale non-inversée placée dans le discours d'un évêque des *Nouvelles récréations* :

« Tu laves ta lascive ? » (p. 155)

Ici, l'interrogative²² reprend l'assertion du curé « *Je lave ma lascive* » (p. 155), et elle marque l'indignation de l'évêque, qui sent que le curé se moque de lui.

Le dernier exemple, extrait du *Mystère de saint Vincent*, est plus épineux :

« Quelle heure il est ? » (v. 3068)

Ici, il s'agit d'une interrogative partielle sans inversion avec antéposition simple, construction attestée dans le français oral contemporain (Badin *et al.* 2021). Les questions partielles non-inversées sont rares dans les textes du XVII^e siècle sur lesquels portent les études citées par Ayres-Bennett (2004 : 50-59). Elles le sont également dans notre corpus, puisque c'est le seul cas que nous relevons²³. Dans cet exemple, c'est un laboureur qui s'exprime et une réponse contenant une information est apparemment attendue. En fait, l'interrogative non-inversée laisse ici penser que le laboureur répèterait une question indirecte de son interlocuteur, de type « *Sais-tu quelle heure il est ?* »²⁴, mais qui n'apparaît pas dans le dialogue (ce qui précède est une

²² Que l'on pourrait gloser « Ah, bon ? ».

²³ Nous n'affirmons toutefois pas qu'il s'agisse de la seule occurrence ; rappelons que notre relevé a été fait partiellement à partir de textes dont nous ne disposons pas d'une version informatisée.

²⁴ Voir un exemple plus ancien d'interrogation indirecte en discours direct interlocutif (fin XIII^e siècle, dans Buridant 2019 : 1017) extrait de *La Mort le roi Artu* : « *Sire, savez vos qui li chevaliers est qui a veincu ceste assemblee de Wincestre... ?* » ou un autre, en moyen français (XV^e siècle, dans Martin et Wilmet 1980 : 244), extrait de la *Chronique d'Arthur de Richemont*, « ... *et luy demanda qui il estoit ...* ».

demande d'itinéraire : « *Enseigne moy / le chemin de cy à Valence* », v. 3066-3067). À la suite de cette question partielle non-inversée, à laquelle le laboureur répond lui-même (« *Vroyment, je pence / qu'il est ung poy après medi* », v. 3068-3069), son interlocuteur s'indigne en rétorquant au laboureur « *Ce n'est pas ce que je te di !* » (v. 3070), ce qui viendrait confirmer notre interprétation. Il ne faudrait donc pas considérer cette question comme un exemple prototypique d'interrogative partielle sans inversion. L'emploi d'un tel tour contribue à construire le personnage du laboureur fou ou qui prétend l'être, qui répond à une question qui ne lui a pas été posée.

Ces deux derniers exemples indiquent que le contexte discursif d'une occurrence doit toujours être analysé, afin de ne pas l'interpréter de façon erronée et de comprendre l'effet sémantico-pragmatique lié à son emploi. La présence de ce type d'interrogative non-inversée dynamise l'interaction et semble étroitement liée à la réplique précédente – ou supposément précédente.

Les traits syntaxiques que nous venons d'évoquer n'apparaissent donc pas uniquement dans le discours direct des personnages qu'on cherche à caractériser (en soulignant leur origine socio-culturelle) ; les interrogatives non-inversées et les phrases averbales se trouvent même à la fois dans les discours des personnages modestes et de condition élevée, quoique dans des proportions différentes. Toutefois, placer une multiplicité de traits linguistiques de l'oral représenté dans le discours de certains personnages est une manière de les caractériser. Dans notre corpus, c'est l'oral des paysans, des étrangers, des tyrans et autres personnages de basse condition qui semble le plus marqué linguistiquement²⁶. Les situations qui mettent en scène ces protagonistes appellent à développer encore d'autres phénomènes discursifs et syntaxiques propres à l'oral représenté.

3.2 *Des situations discursives qui forcent le trait de l'oralité*

Les configurations discursives dans lesquelles sont placés les personnages des textes de notre corpus amènent souvent une emphatisation du locuteur, comme dans les *Propos rustiques* :

« Les vieux, pour donner exemple aux jeunes et afin de ne monstres estre facheux, faisoient l'essay, tournoyans la dance deux ou trois fois, sans beaucoup fredonner des pieds ne faire grands gambades à la Masconnoise, comme **nous** pourrions bien faire **nous autres**. » (p. 58)

Ici, *nous* est emphatisé par la présence de ce même pronom sujet de quatrième personne renforcé, *nous autres*, qui a le même référent : le collectif de vieux paysans, qui participe à l'acte d'énonciation. L'un des vieillards

²⁶ Nous nous sommes intéressée à la syntaxe, mais les variations sont également graphico-phonétiques, morphologiques et lexicales.

« *entrepailleurs* » (p. 20) des *Propos rustiques*, Maître Huguet, raconte les banquets rustiques d'autrefois et évoque le rôle des « *vieux* » et celui des « *jeunes* » lors de ces événements. Afin de garantir l'identification des quatre laboureurs conteurs (dont Maître Huguet fait partie) au groupe social des « *vieux* » qui s'opposent aux « *jeunes* » de l'anecdote, autrement dit dans un « *emploi renforcé marquant une forte distinction* », soulignant « *l'expression identitaire* » (Hilgert 2012 : 1777 et 1780), un pronom disjoint de quatrième personne associé à *autres* est détaché à droite de la proposition²⁷.

On retrouve ces pronoms renforcés en construction simple ailleurs dans les *Propos rustiques* :

« [...] portant un long parchemin que **nous autres** luy avons fait et rendu bien autentique ; » (p. 101)

Un gueux, Tailleboudin, explique à Anselme, l'un des conteurs, l'existence d'une sorte de réseau qui aiderait chacun de ses membres à réussir toutes sortes de larcins (ici, à confectionner un faux acte qui certifierait que la maison de l'un d'entre eux a brûlé, ce qui justifierait de mendier). La forme longue du pronom, *nous autres* accentue l'idée d'une confrérie soudée, d'une collectivité au sein de laquelle le *je* interlocutif s'estompe²⁸.

Les situations discursives qui amènent l'emphatisation d'un élément nominal sont diverses. L'une des *Manières de langage*, par exemple, est une reconstitution de dialogues entre deux compagnons à l'auberge. L'un d'eux demande à l'autre d'aller faire leur lit, puis d'aller chercher du vin. L'autre refuse et reçoit une pluie d'insultes :

« Tois toi, senglant merdous garcion, villain mastin, meschiant paillard que tu es, ou tu **en** aras **des horrions** que les sentiras decy as quatre jours. » (p. 25)

Il s'agit ici d'une dislocation à droite avec sur-représentation du « *focus* » (« *l'élément porteur d'une information nouvelle* », Prévost 2003 : 99) : le pronom *en* co-réfère avec le syntagme nominal « *des horrions* » (des coups), détaché à droite de la proposition principale. La proposition qui suit admet deux interprétations : nous pensons qu'il s'agit d'une consécutive introduite

²⁷ La construction remonte au XVI^e siècle (Hilgert 2012 : 1777). On sait qu'il arrive que les changements linguistiques interviennent en premier lieu à l'oral ; cela explique peut-être la présence du tour dans l'oral représenté.

²⁸ Il est intéressant de noter que l'emploi d'un pronom non-clitique renforcé ne provoque pas nécessairement d'emphase ; dans le français parlé à Montréal par exemple, les formes composées avec *autres* sont répandues et auraient donc perdu cet effet. En outre, le développement de ces formes en français montréalais nous laisse penser que les formes composées avec *autres* existaient bien dans le français parlé à l'époque de l'immigration en Nouvelle-France. (Blondeau 1999 : 119-123).

par *que*, mais on pourrait aussi y voir une subordonnée relative avec un pronom objet *que* repris par le pronom objet de sixième personne *les*. La seconde lecture rendrait la menace des « *horriions* », qui saturent l'énoncé sur le plan référentiel, encore plus redoutable.

Citons également cet exemple du *Mystère des Trois Doms* :

« Et je l'ay, **ta fievre cartayne** ! »²⁹ (v. 5477)

L'objet est détaché à droite. La redondance syntaxique permet, ici encore, de rendre plus vive l'expression d'irritation du coquin.

Les dislocations se trouvent dans le discours rapporté de tous types de personnages, ci-dessous dans celui d'un jeune avocat des *Nouvelles Récréations* :

« **Les trois pointz que vous m'alleguez**, ma dame, je **les** avoys bien prevez et pourpensez [...] » (p. 86)

Toutefois, l'interprétation de la dislocation est un peu différente dans cet exemple. Il s'agit encore d'un détachement de l'objet mais cette fois-ci déplacé à gauche de la proposition principale, dont il est séparé par une apostrophe. En outre, il assure ici la topicalisation de cet élément. Nous n'avons pas trouvé assez d'exemples de constructions détachées dans le discours des personnages de condition sociale élevée pour mesurer l'influence du paramètre social sur le type de dislocation employé (à gauche ou à droite, de l'objet ou du sujet, servant à la focalisation ou à la topicalisation), mais, selon nous, ce paramètre est à prendre en compte.

Ces constructions, en ancien français, ne sont pas nécessairement liées à l'oral représenté, mais tendent à « *devenir progressivement des caractéristiques du français parlé* » (Parussa 2018 : 192). Nous les retrouvons en effet abondamment dans l'oral représenté dans notre corpus et, puisque ce sont les personnages d'origine modeste qui s'y expriment le plus, dans leurs prises de parole. Nous avons également relevé quelques exemples de dislocations de pronoms personnels, qui se développent en moyen français (Marchello-Nizia 1998 : 335 et Prévost 2009 : 10-11), ici dans la *Farce du Munyer* :

« **Je** cuyde, **moy**, que tu radoubte. »³⁰ (v. 165)

La femme du meunier répond à son mari qui se dit près de mourir qu'il divague. La réexpression du pronom sujet de première personne sous sa forme

²⁹ « *cartayne* » veut dire « qui revient tous les quatre jours ». Ici, il s'agit d'une « *exclamation de dépit et de colère* » (*Mystère des Trois Doms*: 1046).

³⁰ « *Moi, je pense que tu délires.* »

tonique à droite de la proposition principale permet une réfutation plus forte des propos du meunier qui précèdent cette réplique.

L'effet de contraste (Combettes, Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1320) est bien perceptible dans l'extrait ci-dessous, du *Mystère de saint Vincent* :

« **Tu** iras de celle part, **toy**,
et g'iray de cestuy cousté. » (v. 4256-4257)³¹

Un pauvre, Contrefait, donne à Morfondu, un autre pauvre, des indications quant aux lieux où ils ont prévu d'aller mendier. La redondance des pronoms de deuxième personne permet d'opposer plus fortement les personnes de l'énonciation (les deux pauvres), et, par conséquent, la divergence de leurs chemins.

La dislocation, dans l'exemple suivant, suggère la répétition de l'acte discursif de remerciement :

« Morfondu : Treshumblement l'en remercie
et vous aussi tant que je puis.

Contrefait : Aussi fai **ge**, **moy**, car je suis
bien tenu de vous mercier. » (v. 4473-4476)

Contrefait s'implique fortement dans l'acte de langage qu'il accomplit en miroir de Morfondu.

On relève d'autres cas de dislocations à droite, dans les *Propos rustiques* par exemple :

« Et dy à ton pere que baste ! et que un bon coup payera tout. A qui pense-il avoir affaire ? **ø** sont des contes, **cela** ! Tудieu ! » (p. 140)

Nous avons ici choisi d'élargir le contexte pour montrer comment s'accumulent les traits linguistiques de l'oral représenté. Un énoncé interjectif (« *baste* »³²) constitue la complétive de *dire* en discours indirect. Dans la proposition qui contient la construction détachée, le démonstratif « *cela* » reprend un pronom non exprimé (*ce*) dans la principale. La prise de parole se clôt sur un juron interjectif, « *tудieu* ». La dislocation, dans ce contexte, permet de renforcer encore l'expressivité du propos. Le *ce*, non exprimé mais

³¹ Il est toujours possible d'imaginer que la construction pourrait être liée à forme versifiée (décompte des syllabes et pronom placé à la rime). Toutefois, dans l'exemple qui précède et dans celui qui suit, le pronom détaché n'est pas placé à la rime et on trouve également de nombreuses dislocations dans des textes qui ne sont pas en vers ; en témoigne l'exemple extrait des *Manières de Langage*.

³² « Ça suffit ! »

repris à droite par « *cela* », est un pronom démonstratif neutre qui ne sert qu'à présenter les « *contes* » (*balivernes*) qui, mis en relief, manifestent le mécontentement de celui qui s'exprime et discréditent les propos de son interlocuteur.

Si l'on considère toutes les constructions détachées évoquées ci-dessus, très peu sont motivées par un éloignement entre le constituant nominal ou pronominal et le pronom coréférentiel placé à gauche ou à droite de la proposition – ce qui caractérise davantage les dislocations à l'écrit (Parussa 2018 : 194)³⁴. Quasiment tous les cas de redondance syntactico-référentielle cités dans cet article relèvent de la mise en relief d'un élément de l'énoncé (et donc de sa topicalisation ou focalisation, Dourdy 2017 : 192).

Les situations discursives qui mettent en scène les personnages de basse condition appellent souvent cette emphatisation : scènes de disputes dans les farces, entre les tyrans et les pauvres des mystères, entre les paysans des *Propos rustiques* ou les compagnons ivrognes dans les *Manières de langage*. Assimiler le registre familier à l'oral et restreindre l'oral représenté à la langue des personnages modestes contribuerait – en plus de constituer un amalgame fallacieux – à rendre invisibles un certain nombre des faits de langue qui intéressent les linguistes. Nous pouvons toutefois reconnaître que l'oral des personnages dont l'une des caractéristiques sociales est mise en avant (dans notre corpus, les pauvres, les paysans, les ivrognes, les étrangers) tend à montrer une accumulation de traits d'oralité³⁵ et que le registre familier, dans la littérature médiévale qui nous intéresse ici, est souvent réservé à l'oral représenté et à certaines situations. En somme, il devient impossible de démêler toutes ces ficelles linguistiques. D'ailleurs, ce n'est pas forcément souhaitable. Il faut accepter de voir dans l'oral représenté un système complexe qui charrie beaucoup d'éléments qui appartiennent à l'imaginaire des auteurs et s'y mélangent³⁷.

³⁴ Ces constructions avec « *insertion d'une construction verbale entre le sujet et le verbe* » sont repérées et tolérées par les grammairiens des XVII^e et XVIII^e siècles (Blasco-Coutirer 1990 : 15-16).

³⁵ À titre de comparaison, dans les parties narratives des *Nouvelles Récréations* citées dans ce travail, nous n'avons trouvé ni interrogatives non-inversées, ni dislocations de pronoms de première et deuxième personnes, ni d'énoncés averbaux se rapprochant des exemples que nous avons étudiés. Certes, le corpus a été constitué pour sa grande part de discours rapporté et les résultats de cette confrontation sont biaisés, mais les études citées portant sur des phénomènes linguistiques précis confirment le lien de ces tours avec l'oralité.

³⁷ Ce qui n'empêche pas que certains éléments puissent trouver leur source dans l'oral spontané.

4 LA CYANURATION DU DISCOURS DES PERSONNAGES DE BASSE CONDITION

En métallurgie de l'or, afin de séparer la matière aurifère du sable et de la boue, on fait subir à cet agglomérat un procédé de cyanuration qui permet, *in fine*, de faire précipiter le précieux minerai. Il s'agira, dans cette dernière partie, de faire précipiter nos quelques pépites : les constructions atypiques qui pourraient s'expliquer par une volonté de marquer la condition sociale des personnages auxquels on prête la parole. Notre recherche conserve toutefois une grande part d'incertitude. Nous examinerons quelques tours qui ne semblent en tout cas pas être récurrents dans la représentation de l'oral. Il faut donc chercher ailleurs leur motivation. Les exemples que nous analyserons dans cette partie ne viennent que de deux textes de notre corpus : les *Nouvelles récréations*³⁸ et le *Mystère des Trois Doms*. Cela semble indiquer, encore une fois, que la syntaxe est le niveau le moins touché par le marquage social de la langue des personnages.

Les sous-parties prennent le nom des personnages construits dans leur langue et qui deviennent, ainsi, des représentants d'un groupe social.

4.1.1 *La bonne femme*

La quinzième histoire des *Nouvelles récréations* narre la rencontre entre une « *bonne femme des champs* » (*Nouvelles récréations* : 77) de l'ouest de la France, dont on évoque la « *simplicité* » (*Nouvelles récréations* : 78) et qui ne parle pas le « *bon françoys* » (*Nouvelles récréations* : 78), et le cardinal de Luxembourg. Ainsi, quelle que soit la *norme*, nous imaginons d'emblée aisément que la langue de la vieille dame s'en éloigne à plusieurs niveaux (socialement et régionalement, au moins).

La « *bonne femme* » cherche à savoir si son fils qui n'a point de « *chouses* »³⁹ (*Nouvelles récréations* : 78) peut quand même devenir prêtre. Elle multiplie les circonlocutions pour ne pas mentionner les « *chouses* » directement (par pudeur et parce qu'elle s'adresse à un homme d'Église), pendant que le cardinal feint de ne pas comprendre de quoi il s'agit, ce qui finit par agacer la vieille dame :

« Ee monsieur, vous l'entendez ben, **à que faire** me faictes vous ainsin muser ? »⁴⁰ (p. 77)

³⁸ Dans les *Nouvelles récréations*, « chaque profession, chaque classe sociale y est caractérisée par des traits frappants » (Sainéan 1915 : 28).

³⁹ « testicules »

⁴⁰ « Monsieur, vous avez bien compris, pourquoi me faites-vous ainsi perdre mon temps ? »

La locution interrogative *à que faire*, dans laquelle *que* est en dépendance de la préposition *à*, exprime ici la question *pourquoi*, et ne semble pas être répertoriée dans les grammaires des XV^e et XVI^e siècles. Elle l'est toutefois dans la grammaire de l'ancien français de Moignet (1976 : 170). Dans la base de données Frantext⁴¹, la locution apparaît deux fois, dans un texte anonyme (*Narcisse*) de 1170 (« *A que faire seroit il miens ?* ») et dans *La Queste del Saint Graal* de 1220 (« *a que fere le vos deisse je ?* »). Dans la BFM⁴², la locution se trouve, en plus de l'exemple de la *Queste*, dans *Li sermon saint Bernart*, daté de la fin du XII^e siècle (« *a ke faire aust il fait mencion del receuement de la semence ?* »). La vieille dame emploie une locution peu usitée et qui semble plutôt archaïque au XVI^e siècle, ce qui singularise sa façon de s'exprimer dans la nouvelle.

4.1.2 L'Écossais

Bonaventure Des Périers manipule les stéréotypes à propos de la garde écossaise des souverains français pour créer son personnage de la trente-neuvième nouvelle. L'auteur des *Nouvelles récréations* s'amuse à particulariser la langue de tous ses personnages étrangers (ce qui l'amène, en fait, à faire apparaître dans la graphie une prononciation particulière et à intégrer diverses fautes), qui deviennent linguistiquement encore plus différents. *Autre*, l'Écossais l'est déjà par ses manières : il est rustre, ne connaît pas le plaisir féminin et est fortement déstabilisé par les connaissances sexuelles de sa jeune femme. Il ne l'honore donc plus, ce qui déplaît à sa jeune femme qui se plaint à sa maîtresse. Cette dame (de bonne condition) décide de parler à l'Écossais pour aider la jeune épouse à améliorer sa situation matrimoniale et lui demande ce qui, selon lui, contrarie sa femme. L'Écossais lui répond en se défendant :

« J'aury **pas rien** faict, ma dam : Je savoy **pas** pourquoy **faict il** mauvais cher. »⁴³ (p. 169)

Plusieurs phénomènes sont remarquables dans cet exemple : deux cas de négation sans *ne* avec *par ailleurs*, dans la première phrase, une double négation (*pas + rien*) et, dans la deuxième, une interrogation indirecte qui prend la forme d'une directe avec inversion du sujet.

Intéressons-nous d'abord à la négation. La non expression du *ne* est bien plus rare au XVI^e siècle⁴⁴ dans les assertives que dans les interrogatives (Gougenheim 1984 : 242, elle est « *tout à fait sporadique* »). Ici, le contexte

⁴¹ <http://www.frantext.fr/frtpass.htm>

⁴² Base de Français Médiéval (ENS-LSH, corpus de Lyon) : <http://bfm.ens-lsh.fr/>

⁴³ « Je n'ai rien fait, madame. Je ne sais pas ce qui la chagrine. »

⁴⁴ Signalons ici que les exemples de négation sans *ne* donnés par Martin et Wilmet (1980 : 34) ne sont pas valables (Vermander 2020 : 279-280).

est, dans les deux cas, négatif, et le « *pas* » nie seulement le verbe (*faire* dans une proposition, *savoir* dans l'autre). Le premier « *pas* » est assorti d'un « *rien* » qui, s'il peut encore avoir une valeur polaire au XVI^e siècle, accepte ici une interprétation négative. L'association entre *pas* et *rien* est possible en français classique (Martineau et Déprez 2004 : 38)⁴⁵ et notre texte nous en offre ici un exemple précoce puisqu'au XVI^e siècle le taux d'apparition de la négation à trois termes (*ne*, *pas* et *rien*) est de 0,3 % (Martineau et Déprez 2004 : 36). Il convient de signaler ici que les autrices de cette enquête notent que « *la présence ou l'absence de ne n'a pas d'effet sur la possibilité de la séquence pas rien* » (Martineau et Déprez 2004 : 38). La rareté de ces constructions nous empêche de savoir si la négation à trois termes dans les assertions avec un contexte négatif est stigmatisée, mais nous aimerions tout de même évoquer un autre exemple extrait des *Nouvelles récréations* témoignant du même phénomène :

« Monsieur dit il à son pere, que voudriez vous que je fisse ? Je n'ay **pas rien** à faire. »⁴⁷ (p. 266)

Le personnage qui s'exprime ici est dépeint comme aussi idiot que son père est intelligent. On l'imagine donc difficilement s'exprimer comme un érudit. Ce *rien* pourrait se comprendre comme un « quoi que ce soit » (Martineau et Déprez 2004 : 33) et l'unité pourrait ici ne pas être complètement négative, mais la fréquente cooccurrence du terme avec *ne* n'interdit pas non plus de l'interpréter comme un cas de « *concordance négative* » (Martineau et Déprez 2004 : 34). Au XVII^e siècle, le grammairien Oudin condamne la construction : « *Pas, & rien, ne se doivent jamais construire ensemble* » (1640 : 290). Puisqu'il est placé dans la bouche d'un sot, dont la stupidité est le thème même de la nouvelle, il est fort probable que le tour soit également considéré comme fautif ici.

La cooccurrence de *pas* et *rien* est ainsi, dans l'exemple de l'Écossais, associé à une omission du *ne* que certains chercheurs estiment être une variante populaire dans l'expression de la négation et qui se développe au XVII^e siècle (Ayres-Bennett 1994 : 70). Ayres-Bennett est elle-même bien plus nuancée, ce qui nous invite à être prudente quant à notre analyse. Elle cite cependant un grammairien, Maupas (1607 : 357-358) dont le commentaire n'est pas sans nous interpeller (Ayres Bennett 1994 : 79) :

« Les estrangiers font souuent ce solœcisme en nostre langue d'obmettre la negatiue Ne, quand leur propos contient l'un desdits termes negatifs en apparence; Disans. I'ay rien fait, I'ay iamais entendu cecy, où il faut dire, Ie

⁴⁵ D'ailleurs, cette variante de négation s'est exportée en français québécois et acadien (Martineau et Déprez 2004 : 34).

⁴⁷ « Monsieur, dit-il à son père, que voulez-vous que je fasse ? Je n'ai rien à faire. »

n'ay rien fait, le n'ay iamais, &c. Il faut donc qu'ils appliquent la négative Ne, devant le verbe nonobstant lesdits termes qui ne servent qu'à remplir le sens négatif ; autrement le propos seroit plustost affirmatif, non pas qu'il soit nécessaire de mettre deux négations. Mais parce que c'est proprement la négation adhérente au verbe qui fait le sens négatif. »

Il pourrait donc bien s'agir ici d'une représentation stéréotypée d'étranger (voir aussi Vermander 2020 : 280 pour une remarque sur l'emploi de *point* seul – quoique que son interprétation ne soit pas entièrement négative – dans le discours d'un Anglais), construite au moyen de l'introduction d'une faute dans son discours que l'on sait, au moins au XVII^e siècle, pointer et stigmatiser, quand bien même ce ne serait pas une *faute* à proprement parler mais peut-être un trait emprunté à la langue parlée ou une trace de l'influence de l'anglais⁴⁸.

La deuxième phrase présente en plus une interrogation indirecte subordonnée avec inversion du sujet qui l'assimile à une question directe et est parfois « *considérée comme un phénomène d'hypercorrection* » (Combettes, Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1358). La construction est bien référencée dans les grammaires de l'ancien français (Buridant 2019 : 1017; Kunstmann 1990 : 132-133 ; Ménard 1988 : 108). Mise dans la bouche de cet Écossais, on imagine qu'il pourrait s'agir d'un tour archaïsant (même si Gougenheim 1984 : 284-285 relève le phénomène dans les complétives) ou populaire dans l'imaginaire de l'auteur. Néanmoins, il ne faut pas chercher trop ardemment à voir s'accumuler dans un même énoncé trop de traits syntaxiques marqués ; sans étude de fond sur l'inversion du sujet dans les interrogatives indirectes introduites par *pourquoy* au XVI^e siècle, nous ne pouvons pas affirmer que la construction appartienne à un répertoire de phénomènes linguistiques stigmatisés.

4.1.3 Les Poitevins

Si les grammairiens du XVI^e siècle ne s'accordent pas encore sur l'assise géographique à donner à la norme linguistique (Glatigny 1989 : 12), la variété de français parlée dans le Poitou s'en éloigne sûrement. Pour Meigret (1545, fol.C8a) par exemple, ce qui n'est plus le « *dialecte central* » correspond à

⁴⁸ En outre, Vermander (2020 : 281-282) relève et analyse deux autres occurrences de négation avec *pas* et sans *ne* dans les *Nouvelles Récréations*, que l'on pourrait expliquer cette fois-ci, peut-être, non pas par la stigmatisation d'une façon de parler, mais par la rapidité du dialogue. Les variantes sans *ne* dans le marquage de la négation sont donc bien attestées au XVI^e siècle et elles sont utilisées de façon significative par Bonaventure Des Périers.

diverses variétés de français non maîtrisé (Trudeau, 1992 : 82)⁴⁹. Bonaventure des Périers donne la parole aux Poitevins dans trois histoires (69, 70 et 71).

Dans le deuxième conte qui met en scène des Poitevins, un père apprend la mort d'un de ses deux fils. Ne sachant pas de quel garçon il s'agit, il écrit à l'un des deux⁵¹ :

« Micha mande moay **loquau ol est qui est mort**, de ton frere Glaume ou de toay : Car j'en seu en un gran emoay. Au par su i te veu bein averti qu'o disant que noustre avesque est à Dissay. **Va t'y en per prendre couronne** »⁵² [...] (p. 259)

Lequel répond :

« Mon pere, i vous averti qu'**o n'est pas moay qui suis mort**, Mais ol est mon frere Glaume »⁵³ (p. 259)

Commentons d'abord les deux constructions : « *loquau ol est qui est mort* » et « *o n'est pas moay qui suis mort* ». Ici, « *ol* » et « *o* » sont deux variantes de *il* impersonnel qui, s'il peut être une variante du pronom *ce* en moyen français, est tout de même plus rare que le démonstratif dans ce tour présentatif (pour l'évolution du tour voir Zink 1997 : 156-171). Les deux constructions qui nous intéressent sont des clivées qui mettent en exergue un élément dans la construction « *c'est X qu + verbe* » (Rouquier 2007 : 167). La première est une interrogation indirecte introduite par *lequel* qui ne présente pas, ici, d'inversion du sujet (contrairement à l'exemple fourni par Rouquier 2007 : 181, « *Li quex est ce, savoir le vuel, qui tant a foli et orguel* » extrait du *Chevalier de la Charrette* de Chrétien de Troyes, v. 2579, qui diffère en ce qu'il s'agit d'une interrogation en discours direct interlocutif). Gougenheim relève des constructions présentant des similitudes formelles, au moins avec la première clivée, en subordonnée (1984 : 237, « *Sachant bien pourquoi c'est qu'on le prochasse ainsy* » extrait de *La Création D'Aubigné*). Pour lui,

⁴⁹ La remarque de Meigret porte sur la prononciation.

⁵¹ Nous faisons pour cet exemple une petite entorse à notre méthodologie, car il ne s'agit pas d'oral représenté. Les faits syntaxiques présents dans les lettres des Poitevins méritent toutefois notre attention en ce qu'ils semblent participer à la caractérisation des personnages. En outre, les lettres (fussent-elles fictives ici) sont aussi intéressantes que l'oral représenté pour la sociolinguistique, puisqu'elles présentent un certain nombre de variantes linguistiques moins normées (Romaine 1982 : 167 ; Ayres-Bennett 2004 : 22 ; Combettes, Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1469).

⁵² « Micha, fais-moi savoir qui est mort, de ton frère ou toi, car je suis très inquiet. En outre, je t'avertis qu'il paraît que notre évêque est à Dissay. Vas-y prendre la couronne. » (« couronne » = « tonsure »)

⁵³ « Père, je vous informe que ce n'est pas moi qui suis mort mais mon frère Glayme. »

« la langue littéraire du XVI^e siècle admet dans la subordonnée interrogative des formes interrogatives composées avec *c'est que* qui n'existent plus que dans la langue populaire » (1984 : 237). On pourrait également assimiler ces tours à des interrogatives indirectes en *est-ce que* (sans inversion du sujet, voir l'exemple cité par Marchello-Nizia 2005 : 217, « *Je vous demande Pour quoy c'est que l'avez bastie* », extrait du *Mystère du Vieux Testament*). Au XVII^e siècle, la construction en subordonnée initiée par des « termes introducteurs complexes (terme interrogatif + est-ce que) » commence à apparaître en présentant l'inversion (Combettes, Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1356, « *Au matin elle demanda qu'est-ce que l'on avoit fait du corps de Floran.* » extrait des *Nouvelles françaises* de Sorel, 1623) et n'est pas encore stigmatisée. Le tour *c'est moi*, avec pronom prädicatif, se développe, quant à lui, en moyen français (Combettes, Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 1162).

Ces constructions appartenaient donc plus ou moins à la langue écrite du XVI^e siècle, tout en présentant des variations : l'emploi du pronom *il* à la place de *ce* plus répandu, la non-inversion sujet/verbe dans l'interrogative indirecte (comme cela sera plus tard le cas au XVII^e siècle), peut-être liée à l'emploi du pronom *il*. En outre, la présence de deux tours de mise en exergue dans l'espace de quelques phrases est remarquable. Sans pouvoir affirmer que ces tours appartenaient au parler populaire de l'imaginaire des auteurs de la Renaissance, nous constatons au moins l'application de Bonaventure Des Périers à singulariser l'écrit des Poitevins (car il s'agit, rappelons-le, de lettres).

L'ordre des pronoms dans la proposition à l'impératif où *y* et *en* sont associés, « *Va t'y en per prendre couronne* », est répandue jusqu'à la fin XVII^e siècle (Zink 1997 : 313). Les exemples à l'impératif cités par Zink qui ressemblent au nôtre sont plus fréquents que ceux qui présentent une séquence *en + y*. Son corpus d'étude est constitué de farces et de sotties, œuvres littéraires retenues pour les études de l'oralité médiévale⁵⁴. La lettre de Micha présente donc des traits linguistiques qui pourraient être liés à l'oral représenté.

L'échange de lettres des Poitevins pourrait ainsi être perçu comme un dialogue, ce qui n'est pas si étonnant puisque l'on sait l'intérêt des documents privés dans l'analyse de l'oral représenté et en sociolinguistique historique. Les traits syntaxiques viennent s'ajouter à de la variation morphologique et à une multiplicité de graphies (« *loquau* » pour *lequel*, « *moay* » pour *moi*, « *Poyté* » en mention p. 259 pour « *Poytiers* » écrit comme tel dans la

⁵⁴ Il faudrait également étendre l'étude de l'ordre des pronoms *y* et *en* après le verbe *aller* à l'impératif dans d'autres genres littéraires, à titre de comparaison, pour renforcer ces hypothèses portant sur le lien entre ces tours et l'oral représenté et mesurer réellement leur motivation sociolinguistique.

narration p. 258, etc.) qui cherchent à indiquer une prononciation particulière et qui, de ce fait, s'éloignent des usages plus répandus. Le lecteur prend ainsi toute la mesure de l'écart entre la variété du français des Poitevins et la langue de la narration des *Nouvelles créations*.

4.1.4 *Les bourreaux*

C'est sur le *Mystère des Trois Doms* que portera finalement notre attention, et particulièrement sur l'usage du datif éthique, qui correspond à l'emploi de pronoms de première et de deuxième personne qui « *s'interprète comme une invitation directe au destinataire [...] à s'investir affectivement dans l'action décrite* » (Pellat, Rioul et Riegel 2004 : 226). Ces pronoms ne sont pas des compléments demandés par la valence du verbe et « *n'ont pas de fonction syntaxique spécifique* » (Deschamps 2015 : 2⁵⁵). Sauwala (2016 : 250) relève plusieurs exemples de datif éthique à la première personne (sous leur forme tonique) ou, plus rarement, à la deuxième :

« Torne **moy** ceste pance ! » (v. 9153)

« Fourre le **moy** dans ta besasse » (v. 8582)

« Je **vous** trosse villains, / leur abbas teste et rains »⁵⁶ [...] (v. 2894-2895)

On peut lire dans *Le Bon usage* que « *la langue familière emploie de manière explétive le pronom de la 1^{re} ou de la 2^e personne* » (Goosse et Grévisse 2008 : 865). Le datif éthique serait donc associé à un registre particulier (au moins depuis le XIX^e siècle, si l'on s'en tient aux exemples cités). Dans sa thèse, Sauwala remarque que « *le datif éthique n'est employé que par des personnages de basse condition (bourreaux, « tirans »...)* » et elle conclut qu'il « *pourrait donc s'agir comme en français moderne d'une tournure familière propre à la langue orale* » (2016 : 250). Sans vouloir rapprocher registre familier et condition sociale modeste, ni chercher exclusivement dans ce registre les traces d'un oral spontané perdu, nous constatons tout de même que réserver cette construction à un type de personnage participe d'une certaine stigmatisation du phénomène dans l'oral représenté.

Finalement, les exemples sur lesquels nous nous sommes penchée dans cette partie auraient pu être intégrés à notre deuxième axe : toutes les

⁵⁵ Deschamps s'intéresse à des constructions du français moderne plus complexes et, lorsqu'il cite des exemples comparables aux nôtres, il tient à souligner leur appartenance au « *français oral ou écrit familier* » (2015 : 2).

⁵⁶ Les deux premiers exemples ne nécessitent pas de traduction et le dernier est traduit par Sauwala (2016 : 250) : « *Je vous extermines les paysans* ». « *leur abbas teste et rains* » est une formule de menace (littéralement = « leur coupe la tête et tranche le corps »).

constructions que nous avons analysées contribuent à simuler l'oral à l'écrit et nous ne pouvons pas assurer qu'elles aient été placées dans le discours des personnages afin de grossir un trait censé les caractériser. Toutefois, le marquage linguistique est souvent global et les phénomènes qui touchent d'autres niveaux (graphico-phonétique, morphologique et lexical) peuvent être plus facilement associés aux usages langagiers d'une classe socio-culturelle particulière⁵⁷. Dans cette perspective, examiner les structures syntaxiques revient alors à prendre le risque d'inventer à certains tours une motivation sociale ou à mieux comprendre comment les auteurs construisent leur personnage dans leur narration mais aussi dans leur langue. Les études linguistiques menées indépendamment sur les phénomènes syntaxiques en question, lorsqu'elles existent, confirment nos intuitions et nous permettent de minimiser ce risque.

5 CONCLUSION

L'approche de l'histoire de la langue *from below*, « *par le bas* », (Elspaß *et al.* 2007) est hautement séduisante. Toutefois, plus on recule dans le temps, plus la langue des rangs les plus bas s'éloigne de nous – les lettres, journaux intimes et autres carnets sont en effet très rares au Moyen Âge. Le fossé se creuse encore plus lorsqu'il s'agit de chercher à trouver les particularités syntaxiques de cette langue. Le sociolinguiste qui s'intéresse à la langue de la fin du Moyen Âge et du XVI^e siècle doit donc analyser les *représentations* linguistiques de la variation sociale. Il y a presque toujours un écart significatif entre le statut social de l'auteur et celui des personnages dont la variété de français s'éloigne de la norme de ceux qui écrivent et dont la parole est représentée. Leur discours n'est peut-être pas complètement inauthentique, mais il véhicule assurément un certain nombre de stéréotypes qui servent partiellement un projet narratif (construction des personnages, satires, etc.) – le marquage social de la langue est alors conscient.

Il est ardu de distinguer entre eux les traits qui signalent une fiction d'oralité, ceux qui pourraient trouver leur source dans l'oral spontané, les éléments qui viendraient de la langue des locuteurs des rangs moins élevés de la société, ceux qui viennent de l'imaginaire lié à cette variété de langue, les particularités linguistiques liées au registre familier, etc. Cela pourrait être possible si les études en sociolinguistique historique portant sur des corpus qui permettent d'analyser un paramètre à la fois se multipliaient. On imagine

⁵⁷ Nous n'évoquons pas le genre ici, car nous n'avons pas trouvé d'exemple éloquent qui pourrait indiquer que la syntaxe des femmes diffère de celle des hommes dans la littérature des XV^e et XVI^e siècles (ce qui ne veut pas dire, loin s'en faut, qu'une telle variation n'existe pas). Voir par exemple, à ce propos, la prise en compte du sexe dans l'étude de la variation en ancien français entre *ne* seul et *ne ... pas/point/mie* dans le marquage de la négation (Donaldson 2018).

par exemple des enquêtes se focalisant sur des faits syntaxiques précis dans des textes comme les mystères qui représentent une grande variété de personnages de différents statuts socio-économiques (par exemple : l'omission du *ne* dans le marquage de la négation dans les assertives dans un corpus de mystères).

Le point de départ de ce travail était une recherche manuelle nécessaire au développement des intuitions que nous avons quant à la variation socialement motivée des traits syntaxiques, moins évidente que celle qui touche d'autres niveaux linguistiques. La mise en lumière de certains phénomènes pourrait maintenant amener à une interrogation systématique de ces derniers sur des corpus informatisés et de plus grande ampleur et d'ajouter ainsi du quantitatif au qualitatif.

6 BIBLIOGRAPHIE

6.1 Sources primaires

[ANONYME], 2016, *Édition critique du Mystère des Trois Doms* (thèse de doctorat en Sciences du Langage sous la direction de Gabriella Parussa), Sauwala, L. (éd.), Paris 3-Sorbonne Nouvelle, Paris.

[ANONYME], 2020, *Le Mystère de saint Vincent* (Angers, 1471- Le Lude 1476). *Édition critique du ms. BnF, fr. 12538*, Leroux, X. (éd.), Classiques Garnier, Paris.

[ANONYME], 1995, *Manières de langage (1396, 1399, 1415)*, Kristol, A. M. (éd.), Anglo-Norman Text Society, Londres.

[RECUEIL], 1989, *Recueil de farces (1450-1550). Tome IV*, Tissier, A. (éd.), Droz, Genève.

BARBUSSE, H. 1988, *Le feu (1916)*, Le livre de poche, Paris.

DES PÉRIERS, B., 1997, *Nouvelles récréations et joyeux devis I-XC*, Kasprzyk, K. (éd.), Société des Textes Français Modernes, Paris.

DU FAIL, N., 1994, *Propos rustiques*, Dubuis, R. et Pérouse, G.-A. (éds.), Droz, Genève.

6.2 Sources secondaires

ANIPA, K., 2012, *The Use of Literary Sources in Historical Sociolinguistic Research*, dans Hernandez-Campoy, J. M., Conde-Silvestre, J. C. (Dirs.), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*, Wiley-Blackwell, Malden/Oxford, 170-190.

AUER, A., PEERSMAN, C., PICKL, S., RUTTEN, G. et VOSTERS, R., 2015, *Historical sociolinguistics: the field and its future*, dans *Journal of Historical Sociolinguistics*, 1, 1-12.

AYRES-BENNET, W., 1994, Negative evidence: Or Another Look at the Non-Use of Negative *ne* in Seventeenth-Century French, dans *French Studies*, 48, 63-85.

AYRES-BENNET, W., 2004, Sociolinguistic Variation^[1] in Seventeenth-Century France. Methodology and Case Studies, Cambridge University Press, New York.

AYRES-BENNET, W., 2014, From *l'usage* to *le bon usage* and back. Norms and usage in seventeenth-century France, dans Rutten, G., Vosters, R. et Vandebussche, W. (Dirs.), *Norms and Usage in Language History, 1600–1900. A Sociolinguistic and Comparative Perspective*, John Benjamins Publishing, Amsterdam/Philadelphia, 173-200.

AYRES-BENNET, W., 2018, Historical sociolinguistics and tracking language change: sources, text types and genres, dans Bennett, W et Carruthers, J. (Dirs.), *Manual of Romance Sociolinguistics*, De Gruyter, Berlin/Munich/Boston, 253-279.

BADIN, F., LIÉGOIS, L., THIBERGE, G. et PARISSE, C., 2021, Vers un outillage informatique optimisé pour corpus langagiers oraux en vue d'une exploitation textométrique : le cas des interrogatives partielles dans ESLO, dans *Corpus* [en ligne], 22.

BLASCO-COUTURIER, M., 1990, Les constructions caractérisées par la reduplication aux XVII^e et XVIII^e siècles, dans *Recherches sur le français parlé*, 10, 9-18.

BLONDEAU, H., 1999, Parcours d'un marqueur sociolinguistique. Les pronoms non-clitiques du pluriel en français parlé de Montréal (thèse de doctorat en anthropologie sous la direction de Pierrette Thibault), Université de Montréal, Montréal.

BRANCA-ROSOFF, S., 2007, Sociolinguistique historique et analyse du discours du côté de l'histoire : un chantier commun ?, dans *Langage et société*, 121-122, 163-176.

BRUNOT, F., 1907, La langue du Palais et la formation du „bel usage”, dans *Romanische Forschungen*, 23, 677-690.

BURIDANT, C., 2019, *Grammaire du français médiéval (XI^e-XIV^e siècles)*, Éditions de Linguistique et de Philologie (ÉLiPhi), Strasbourg.

COMBETTES, B., MARCHELLO-NIZIA, C., PRÉVOST, S. et SCHEER, T. (Dirs.), 2020, *Grande grammaire historique du français*, De Gruyter Mouton, Berlin/Boston.

COMBY, E. et MOSSET, Y., 2016, Le corpus à l'interface des humanités et des sciences sociales, dans Comby, E., Mosset, Y. et De Carrara, S. (Dirs.), *Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*, ENS Édition, Lyon.

Laura-Mai Dourdy
lmdourdy@gmail.com
Les Cahiers internationaux de sociolinguistique

CULPEPER, J. et KYTÖ, M., 2010, *Early Modern English Dialogues: Spoken Interaction as Writing*, Cambridge University Press, Cambridge.

DONALDSON, B., 2018, Diachronie de la négation phrastique en français : apports d'une approche sociohistorique, dans *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique*, 63(2), 221-241.

DOURDY, L.-M., 2017, Édition critique de la première partie de Jourdain de Blaves. Enjeux linguistiques d'une mise en prose (thèse de doctorat en Sciences du Langage sous la direction de Gabriella Parussa), Paris 3-Sorbonne Nouvelle, Paris.

DOURDY, L.-M. et SPACAGNO, M., 2020, Donner la parole aux interrogés : une étude de l'oral représenté dans les comptes rendus de procès médiévaux aux XIV^e et XV^e siècles, dans *Langages*, 217, 119-132.

DESCHAMPS, A., 2015, Je vais te me lui régler son compte : les limites de la syntaxe, dans *Pratiques [en ligne]*, 167-168.

ERNST, G., 1980, Prolegomena zu einer Geschichte des gesprochenen Französisch, dans Stimm, H. (Dir.), *Zur Geschichte des gesprochenen Französisch und zur Sprachlenkung im Gegenwartsfranzösischen. Beiträge des Saarbrückes Romanistentages 1979*, Steiner, Wiesbaden, 1-14.

FINKE, A., 1983, Untersuchungen zu Formen und Funktionen der Satzfrage im Theater des 17. und 18. Jahrhunderts, Droz, Genève.

GLATIGNY, M., 1989, Norme et usage dans le français du XVI^e siècle, dans Swiggers, P. et Van Hoecke, W. (Dirs.), *La langue française au XVI^e siècle : usage, enseignement et approches descriptives*, 7-31.

GOOSSE, A. et GREVISSE M., 2008, *Le Bon Usage, Grammaire française (14^e édition)*, De Boeck Duculot, Bruxelles.

GOUGENHEIM, G., 1984, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Picard, Paris.

HASSEL, J. W., 1957, Sources and Analogues of the Nouvelles Recreations et Joyeux Devis of B. Des Périers, t. I, Univ. of North Carolina Press, Chapel Hill.

HILGERT, E., 2012, Sujet énonciateur entre deixis et catégorisation : le cas de nous autres / vous autres, dans Frath P. et al. (Dirs.), *La référence, la conscience et le sujet énonciateur*, EPURE, Reims, 163-180.

JUCKER, A. H. et TAAVITSAINEN, I., 2013, *English Historical Pragmatics*, Edinburgh University Press, Édimbourg.

LABOV, W., 1972, Some principles of linguistic methodology, dans *Language in Society*, 1, 97-120.

LARTHOMAS, P., 1995, *Le Langage dramatique*, PUF, Paris.

LEFEUVRE, F., 1999, *La phrase averbale en français*, L'Harmattan, Paris.

Laura-Maï Dourdy
lmdourdy@gmail.com
Les Cahiers internationaux de sociolinguistique

LEFEUVRE, F., 2020, Les interrogatives partielles dans un corpus de théâtre contemporain, dans *Langages*, 217, 23-38.

LODGE, A., 1999, Convergence and divergence in the development of the Paris urban vernacular, dans *Sociolinguistica*, 13, 51-68.

LODGE, A., 2004, *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge University Press, Cambridge.

MARCHELLO-NIZIA, C., 1998, Dislocations en diachronie: archéologie d'un phénomène du "français oral", dans Bilger, M., Eynde (van den) K., Gadet, F. (Dir.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Peeters, Louvain/Paris, 327-337.

MARCHELLO-NIZIA, C., 2005 [1997], *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Armand Colin, Paris.

MARCHELLO-NIZIA, C., 2012, L'*oral représenté* en français médiéval : un accès construit à une face cachée des langues mortes dans Guillot C. et al. (Dir.), *Le changement en français : études de linguistique diachronique*, Peter Lang, Berne, 247-264.

MARCHELLO-NIZIA, C., 2016, Quelle place accorder à l'opposition *Récit / « Oral représenté »* dans la description de l'évolution du français ?, dans Kristol, A. M. (Dir.), *La mise à l'écrit et ses conséquences. Actes du troisième colloque « Repenser l'histoire du français »*, Université de Neuchâtel, 5-6 juin 2014, A. Francke Verlag, Tübingen, 85-107.

MARTIN, R. et WILMET, M., 1980, *Syntaxe du moyen français*, Sodobi, Bordeaux.

MARTINEAU, F. et DÉPREZ, V., 2004, *Pas rien / Pas aucun* en français classique : variation dialectale et historique, dans *Langue française*, 143, 33-47.

MARTINEAU, F., 2013, Written Documents: What they tell us about linguistic usage, dans van der Wal, M. J. et Rutten, G. (Dir.), *Touching the Past. Studies in the historical sociolinguistics of ego-documents (Advances in Historical Sociolinguistics 1)*, John Benjamins, Amsterdam et Philadelphie, 129-148.

MAUPAS, C., 1607, Grammaire française, contenant reigles tres certaines et adresse tres asseuree a la naïve connoissance et pur usage de nostre langue, Blois, Philippes Cottereau.

MEIGRET, L., 1545, *Traité touchant le commun usage de l'écriture française*, Paris, Jeanne de Marnef.

MÉNARD, P., 1988, *Syntaxe de l'ancien français*, Éditions Bière, Bordeaux.

MOIGNET, G., 1976, *Grammaire de l'ancien français*, Klincksieck, Paris.

Laura-Maï Dourdy
lmdourdy@gmail.com
Les Cahiers internationaux de sociolinguistique

KUNSTMANN, P., 1990, Le relatif-interrogatif en ancien français, Droz, Genève.

OUDIN, A., 1640 [1632], *Grammaire française rapportée au langage du temps*, Slatkine, Genève, 1972.

PALSGRAVE, J., 1530, *L'esclaircissement de la langue françoise*, Slatkine, Genève, 1972.

PARUSSA, G., 2018, La représentation de l'oral à l'écrit et la diachronie du français. Un nouveau projet de recherche, dans Ayres-Bennett, W., Carlier, A., Glikman, J., Rainsford, T. M., Siouffi, G., Skupien Dekens, C. (Dir.), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, Classiques Garnier, Paris, 181-199.

PELLAT, J.-C., RIEGEL, M., RIOUL, R., 2004, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.

PRÉVOST, S., 2001, La postposition du sujet en français aux XV^e et XVI^e siècles. Analyse sémantico-pragmatique, CNRS Éditions, Paris.

PRÉVOST, S., 2003, Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents, dans *Cahiers de praxématique*, 40, 97-126.

PRÉVOST, S., 2009, Topicalisation, focalisation et constructions syntaxiques en français médiéval : des relations complexes, dans Apothéloz, D., Combettes, B. et Neveu, F. (Dir.), *Les linguistiques du détachement. Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006)*, Peter Lang, Berne, 427-440.

ROMAINE, S., 1982, *Socio-historical Linguistics. Its status and methodology*, Cambridge University Press, Cambridge.

ROUQUIER, M., 2007, Les constructions clivées en ancien et en moyen français, dans *Romania*, 125, 167-212.

RUTTEN, G., VOSTERS, R. et VANDENBUSSCHE, W., 2014, The interplay of language norms and usage patterns: Comparing the history of Dutch, English, French and German, dans Rutten, G., Vosters, R. et Vandenbussche, W. (Dir.), *Norms and Usage in Language History, 1600–1900. A sociolinguistic and comparative perspective*, John Benjamins Publishing, Amsterdam et Philadelphie, 1-20.

SAINÉAN, L., 1915, Mélanges du XVI^e siècle, dans *Revue du Seizième Siècle*, 3, 18-71.

TRUDEAU, D., 1992, *Les inventeurs du bon usage (1529-1647)*, Les Éditions de Minuit, Paris.

VERMANDER, P., 2020, Les reliefs de la voix. Écriture et oralité en moyen français (thèse de doctorat en Sciences du Langage sous la direction de Gabriella Parussa et Didier Lett), Paris 3-Sorbonne Nouvelle, Paris.

Laura-Maï Dourdy
lmdourdy@gmail.com
Les Cahiers internationaux de sociolinguistique

ZINK, G., 1997, Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIV^e-XV^e siècles), Droz, Genève.